Lille, le 17 *Août* 1832.

14

MONSIEUR,

Le zèle que vous n'avez cessé d'apporter dans les fonctions d'Inspecteur sanitaire a été apprécié par l'Administration Municipale, et j'éprouve le besoin de vous en exprimer ma satisfaction et ma reconnaissance.

Je réclame de votre philantropie la continuation de ce zèle bien plus précieux encore en ce moment où le choléra sévit dans la ville.

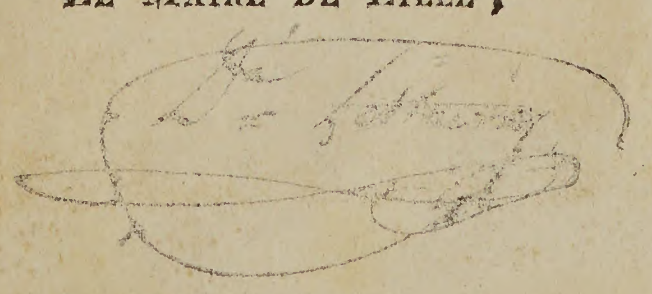
Je vous prie surtout d'user de votre influence pour déterminer les indigents atteints de l'épidémie à se faire transporter à l'hôpital dès le début de la maladie.

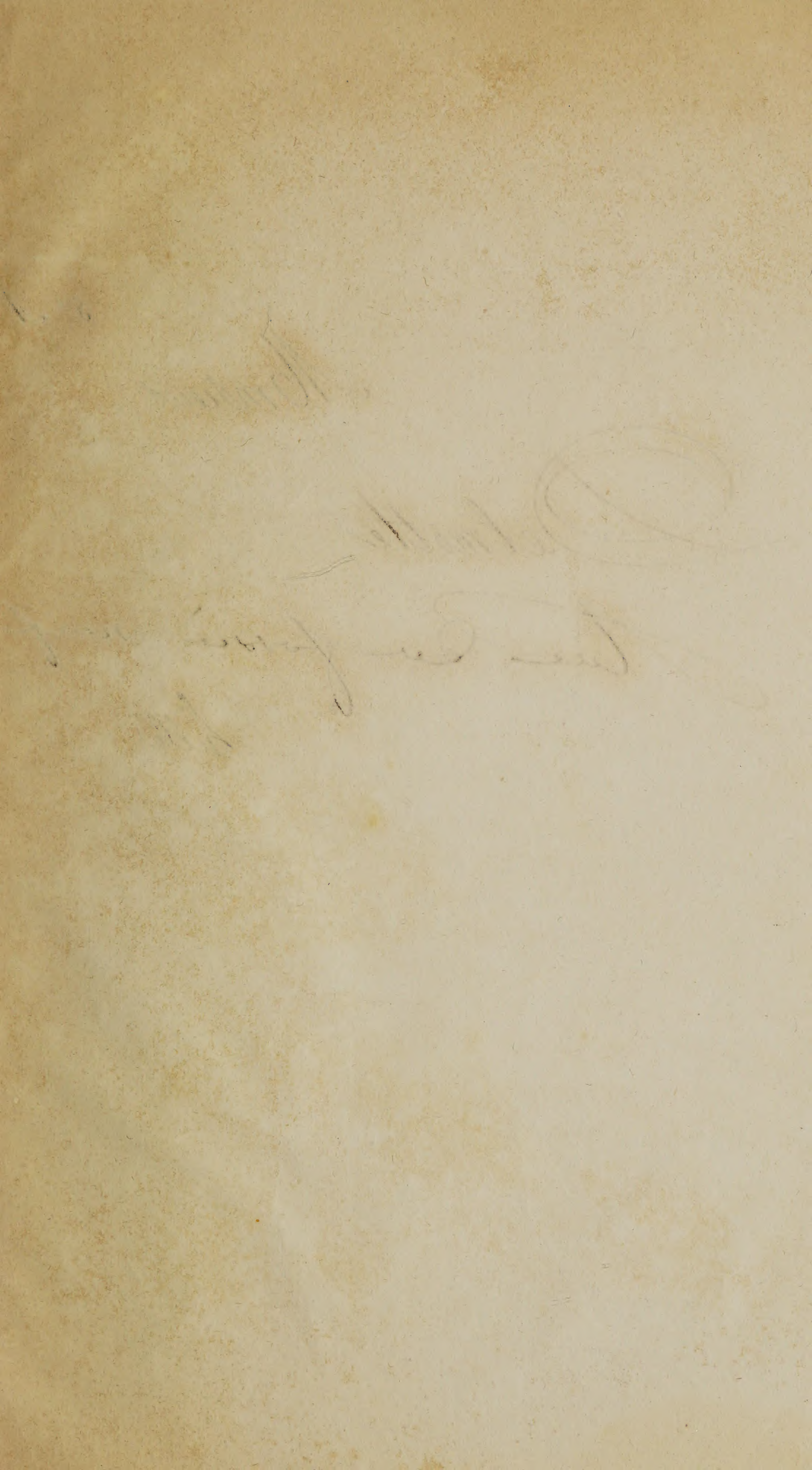
Il vous sera facile aujourd'hui de combattre le préjugé populaire qui a d'abord entravé les mesures de l'Administration, puisqu'il est démontré que la mortalité est plus grande parmi les cholériques traités à domicile qu'à l'hôpital St. Sauveur.

L'épidémie a déjà ravi les soutiens de plusieurs familles indigentes, ne conviendrait-il pas que Messieurs les Inspecteurs sanitaires eussent recours, de concert avec Messieurs les Commissaires-Distributeurs, à la bienfaisance des habitans du quartier pour obtenir un supplément de secours en faveur de ces pauvres familles. Je m'en rapporte pour l'exécution de cette idée, si vous la croyez praticable, à votre sollicitude pour les malheureux.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentimens très-distingués,

LE MAIRE DE LILLE,





5e

Monsieur

Delmotte

Rue du fossé neuf

Lille